

# La Fondation Terry Fox

## Politiques et lignes directrices



Même s'il était relativement jeune lorsqu'il a couru le Marathon de l'espoir en 1980, Terry Fox a fait preuve d'une vision remarquable en instaurant un grand nombre des politiques auxquelles La Fondation Terry Fox (« La Fondation ») est fidèle aujourd'hui.

Les principes qui étaient fondamentaux pour Terry, soit l'intégrité, l'honnêteté, le souci des autres et la bienveillance, constituent l'essence même de La Fondation Terry Fox et des événements qui portent son nom. La vision de Terry, soit des événements non commerciaux et ouverts à tous, place la Fondation dans une catégorie à part, dans un environnement hautement compétitif. Les personnes qui nous appuient donnent à la cause dans le véritable esprit de Terry Fox : de façon désintéressée et généreuse, et avec beaucoup de compassion pour autrui.

Dans un monde où la pensée qui prévaut est que le parrainage, les montants minimums de collecte de fonds et les mesures incitatives sont des éléments nécessaires au succès, La Fondation Terry Fox fait cavalier seul. Nous apprécions sincèrement les efforts que font nos organisateurs et nos bénévoles pour respecter les lignes directrices dans l'organisation de leurs événements. Si vous désirez obtenir des explications supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec votre bureau provincial.

### Date de la Journée Terry Fox

**Politique :** La Journée Terry Fox a lieu tous les ans, habituellement (mais pas toujours) le deuxième dimanche suivant la fête du Travail.

**Lignes directrices :** Tous les efforts doivent être faits pour tenir votre Journée Terry Fox à la date nationale, car c'est la date qui apparaît sur tout le matériel promotionnel et dans tous les communiqués de presse. Avant de réserver votre site pour l'année suivante, veuillez vous informer de la date officielle auprès de votre bureau provincial.

### Aucune commercialisation

**Politique :** Conformément à la volonté de Terry, aucune personne, aucun groupe ni aucune entreprise ne peut retirer un profit financier direct de son association à un événement portant le nom de Terry.

**Lignes directrices :** Pendant tout événement Terry Fox, il est interdit de vendre des produits avec un retour partiel de profits et d'offrir des coupons-rabais.

### Absence de compétition, Droits d'entrée et Remise de prix

**Politique :** La Journée Terry Fox est un événement sans compétition, ouvert à tous et à caractère familial.

**Lignes directrices :** Le chronométrage, les droits d'entrée et l'établissement d'un montant minimum de promesses de dons ne sont pas conformes à la vision que se faisait Terry d'une Journée Terry Fox. Nous n'autorisons pas les remises de prix ni les mesures incitatives qui sont basées sur la performance ou sur le montant total des promesses de dons recueillies. Nous permettons toutefois les tirages de prix, pourvu que les possibilités de gagner soient fondées sur la chance (c.-à-d. une chance par participant ET NON une chance pour chaque tranche de 50 \$ recueillis).

### Dépenses

**Politique :** Les fonds recueillis par l'entremise de la Journée Terry Fox doivent être remis en totalité à la Fondation. Aucune promesse de don ni aucun don d'un participant à la Journée ne doit servir à payer les dépenses associées à l'organisation de la Journée.

**Lignes directrices :** Tous les biens et tous les services nécessaires à la tenue d'une Journée Terry Fox doivent être donnés ou être couverts par un don d'une tierce partie (p. ex., la nourriture, les services ou le personnel de sécurité).

### Soutien des entreprises

**Politique :** Les entreprises ou les organisations qui désirent soutenir la Journée Terry Fox doivent le faire sans s'attendre à obtenir une visibilité ni un statut de commanditaire.

**Lignes directrices :** Il est possible de rendre hommage aux entreprises qui nous soutiennent au moyen d'un tableau de remerciements installé

sur le site de la Journée Terry Fox, d'une couverture médiatique sur la participation de l'entreprise ou d'un article dans les bulletins papier et électroniques publiés par La Fondation Terry Fox. On ne peut toutefois pas y inclure les logos des entreprises.

### Marchandise et matériel promotionnel Terry Fox

**Politique :** Tout le matériel est conçu et produit par la Fondation Terry Fox. Il est INTERDIT d'imprimer des noms d'entreprise sur tout le matériel et toute la marchandise Terry Fox, à l'exception des t-shirts d'équipes.

**Lignes directrices :** Les équipes et groupes d'entreprises qui sont inscrits peuvent acheter des t-shirts Terry Fox et faire imprimer le nom de leur équipe au dos ou sur la manche des t-shirts. Aucun logo n'est autorisé.

### Utilisation du concept annuel et du logo

**Politique :** Les organisateurs de la Journée Terry Fox peuvent utiliser le concept annuel pour faire la promotion de leur Journée Terry Fox, mais ils ne peuvent pas utiliser le logo de la Fondation.

**Lignes directrices :** Le bureau provincial fournira, sur demande, une copie du concept; il est interdit de le modifier. Le concept annuel ne peut pas être utilisé sur communication imprimée ou électronique – quelle qu'elle soit – qui porte le logo d'un autre groupe ou d'une autre entité.

### Association avec une autre cause

**Politique :** Les événements de collecte de fonds qui portent le nom de Terry ne peuvent pas être associés à une autre cause, quelle qu'en soit la valeur.

### Utilisation du nom et de l'image de Terry Fox

**Politique :** La famille Fox détient les droits exclusifs d'utilisation du nom et de l'image de Terry.

**Lignes directrices :** Toute demande en vue d'utiliser le nom ou l'image de Terry Fox doit être faite par écrit et acheminée au bureau national (fred@terryfox.org) afin d'obtenir l'approbation de la famille Fox.

### Honneurs pour Terry

**Politique :** Il est interdit au personnel de la Fondation Terry Fox ainsi qu'aux représentants bénévoles de Terry Fox de prendre toute initiative que ce soit en vue d'honorer Terry ou de faire nommer un endroit, un édifice, etc., en son honneur.

**Pour toute clarification ou toute question au sujet des lignes directrices énoncées ci-dessus, veuillez composer le 1 888 836-9786.**